

# Le CA a convenu...



INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE CARDIOLOGIE  
ET DE PNEUMOLOGIE  
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ  
LAVAL

Le 31 mars 2020, le conseil d'administration (CA) de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval (Institut) a tenu une assemblée ordinaire, dont voici le sommaire des principaux sujets abordés et des décisions du CA.

## RAPPORTS ET SUIVIS

### • COVID-19

La situation exceptionnelle qui prévaut actuellement en lien avec la pandémie de COVID-19 a retenu plus particulièrement l'attention du CA. Un état de situation a été présenté quant aux mesures qui sont mises en œuvre à l'Institut pour assurer à la population des soins et des services de qualité et sécuritaires dans le contexte de la pandémie, notamment la mise en place d'un centre de coordination d'urgence et de cellules de crise qui travaillent tous en étroite collaboration avec les autorités de la sécurité civile régionale et du ministère de la Santé et des Services sociaux. Parmi les mesures déployées pour faire face à la pandémie, notons le délestage d'activités, le déploiement d'un plan de contingence ainsi que des mesures visant à assurer la sécurité non seulement des usagers mais également du personnel, des médecins et des résidents.

### • Motion de remerciements

Les membres du CA ont tenu à témoigner leur reconnaissance au sujet du travail qui s'effectue quotidiennement dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Ainsi, le CA a adopté une motion de remerciements destinée à l'ensemble du personnel, aux médecins et aux résidents de l'Institut afin de témoigner de sa gratitude à leur égard. Le CA les assure de son plus grand soutien durant ces moments difficiles et tient à leur offrir ses sincères remerciements « *pour leur dévouement, leur ardeur au travail, les efforts et les sacrifices qu'ils s'imposent, l'organisation et la dispensation de soins de qualité et sécuritaires à la population et l'amour d'autrui qu'ils expriment à travers leur travail dans ces conditions exceptionnelles et inédites.* »

### • Suivi périodique des résultats financiers à la période 12 se terminant le 29 février 2020

Le bilan de la situation financière a été présenté. Un déficit de 2,9 M\$ est envisagé au 31 mars 2020.

## ADOPTION

- Révision du *Règlement relatif à la répartition et au contrôle du budget* (R-4)
- Révision de la *Politique relative au processus de budgétisation* (DRFL-1111)
- Révision de la *Politique relative à l'évaluation du rendement du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services et du médecin examinateur* (CA-02)
- Demande d'autorisation d'emprunt – COVID-19
- Demande d'accès au système de gestion de l'application de la *Loi sur les archives* (GALA)
- Remplacement des billets à court terme à taux flottant
- Préambule associé au comité d'éthique clinique et de l'enseignement

## EFFECTIFS MÉDICAUX

- **Nomination temporaire**

- D<sup>re</sup> Hélène St-Jacques, psychiatre, Département de médecine spécialisée

- **Démission**

- D<sup>r</sup> Roc Turcotte, Département d'imagerie médicale, en date du 2 mai 2020

***La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration  
se tiendra le mardi 5 mai 2020, à compter de 18 h 30.***



INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE CARDIOLOGIE  
ET DE PNEUMOLOGIE  
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ  
LAVAL

Direction des ressources humaines et des communications  
2 avril 2020